

## Agence Régionale Pour la Biodiversité et l'Environnement

## **EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

Séance du :

12 octobre 2020 (en visioconférence et présentiel)

N°: 1794

Demande de subvention DREAL

Membres présents : Mireille Benedetti (CR), Béatrice Aliphat (CR), Anne Claudius-Petit (CR), Jean-François Luc (CR), Philippe Armengol (CA Grand Avignon), Christian Mounier (CD 84)

Excusés : Chantal Eyméoud (CR), Maud Fontenoy (CR), Didier Réault (CD 13), Patricia Saez (CD 13), François Cavallier (CD 83)

<u>Participaient également</u>: Philippe Vitel, Andrée Alziari Nègre (CR), Michel Cothias (Paierie), Béatrice Orelle Mattéi, Blanche De La Cruz (CD 13), Jean-Philippe Chauvin, Jacques Demanse (CA Grand Avignon), Éric Hansen, Frédérique Gerbeaud-Maulin (OFB), Guy Parrat (CESER), Annick Mièvre (Agence de l'Eau), Jean-François Richon (AMPM), Stéphanie Puteri, Audrey Michel, Sandrine Halbedel, Audrey Glorian, Sylvie Toubas, Stéphanie Garrido (ARBE)

Membres titulaires: 10

Membres présents : 6

Vu

La délibération n°1755 du 16 décembre 2019 autorisant la Présidente à déposer les demandes de subventions pour l'année 2020 et à signer les conventions de partenariat ainsi que tous les documents relatifs à la mise en œuvre du plan d'action 2020, de ses missions et des actions liées ;

Vu

La délibération n°1769 le 6 mars 2020 approuvant le contenu du programme d'actions prévisionnel 2020, autorisant la Présidente à engager toutes démarches nécessaires à sa mise en œuvre, à effectuer toutes demandes de subventions auprès de ses partenaires et signer les documents et conventions y afférent, à procéder à la demande de subvention auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur à hauteur de 1.000.000 € et signer les documents y afférent, autorisant la Présidente à recevoir des modifications de la part des collectivités membres qui ne remettraient pas en cause l'équilibre général du document ;

Considérant

Que conformément à ce programme d'actions, la liste des missions indiquait l'animation et la réalisation du plan d'actions du RREN pour l'année 2020, à laquelle il convient d'ajouter :

- L'animation et la réalisation du plan d'actions de l'Observatoire Régional de la biodiversité,
- L'animation et la réalisation de la mission mécénaturel,
- La mise en œuvre du programme LIFE Habitats Calanques,

Ouï

L'exposé de la Présidente de l'ARBE;

## Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide

- d'autoriser la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires à la formalisation des demandes de subventions auprès de la DREAL et à signer les documents y afférent pour les missions :
  - Animation et réalisation du plan d'actions de l'Observatoire Régional de la biodiversité,
  - Animation et réalisation de la mission mécénaturel,
  - Mise en œuvre du programme LIFE Habitats Calanques.

Fait et délibéré à Marseille, le 12 octobre 2020

Pour copie conforme, La Présidente, Mireille BENEDETTI